

3 – ZONES HUMIDES DU SITE

3.1 – Délimitation des zones humides du site

Le zonage de pré-localisation établi par les services de la DREAL ne relève aucune zone humide sur le site d'étude, mais à proximité directe (parcelle voisine, à l'est).

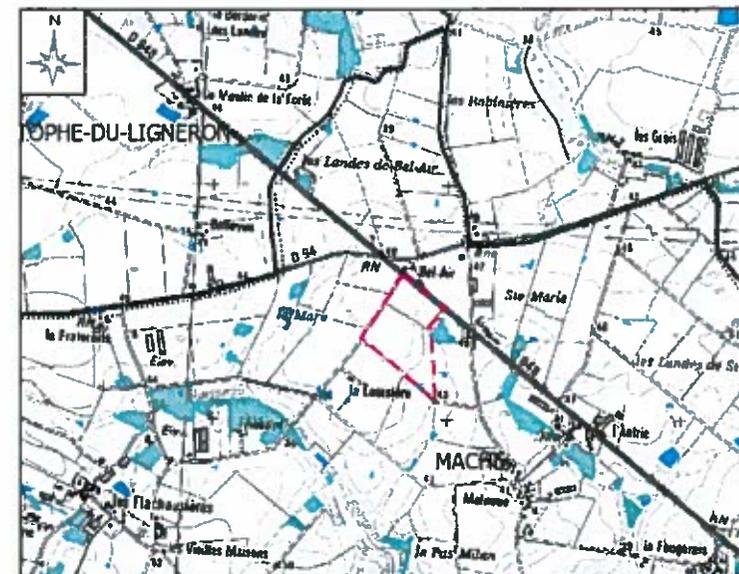
Afin d'identifier et délimiter les zones humides selon les critères de l'arrêté modificatif de 2009, 89 sondages à la tarière (prélèvement jusqu'à 50 cm) ont été réalisés sur le site d'étude, dont il ressort :

- La présence de traces d'hydromorphie (variant entre 5 et 50%) à moins de 0,25 m de profondeur (Classe Vb du tableau des classes d'hydromorphie GEPPA) au niveau des sondages n°12, 14 à 17, 19, 22, 24 à 26, 29 à 31, 33, 49, 51, 52, 54, 56, 58, 59, 62 à 65, et 68 à 76 (zone humide).
- Un refus de tarière, entre 0,30 et 0,45 m, au niveau des sondages n°1 et 2, sans traces d'hydromorphie (zone non humide). Celui-ci s'explique par la présence de remblais au niveau du sol.
- La présence d'un horizon rédoxique après 0,25 m de profondeur (classe IVc du tableau des classes d'hydromorphie GEPPA) pour tous les autres sondages (zone non humide).

Ainsi, cette étude a permis de mettre en évidence la présence d'une surface totale d'environ 1,54 ha de zones humides, sur le site, dont :

- 1,16 ha de zones humides en culture ;
- 0,38 ha de zones humides prairiales.

PRELOCALISATION DREAL



Source : Carmen, DREAL Pays de la Loire

Légende :

- Site d'étude
- Zones humides probables
- Plans d'eau

